

Vademecum pour les étudiants Erasmus entrants

Ce document, rédigé par les Référénts à l'Internationalisation et au Programme Erasmus+ du Département des Études Humanistes- Lettres, Patrimoine culturel, Sciences de la Formation (DISTUM), s'adresse aux étudiants Erasmus **entrants** du département. Il fournit une série d'informations concernant l'accès au département, l'interaction avec les enseignants, ainsi que la participation aux activités didactiques et culturelles qui leur sont destinées.

Droits et devoirs des étudiants Erasmus entrants

- Les étudiants étrangers accueillis bénéficient du même statut et des mêmes services que les étudiants de cet établissement (art. 7 du Règlement d'Université pour la mobilité nationale et internationale des étudiants, ci-après dénommé « le Règlement »).
- **Avant la mobilité : élaboration du contrat pédagogique (Learning Agreement – L.A.) et signature du contrat pédagogique Erasmus.**

Conformément à l'article 6 du Règlement, avant le départ, l'étudiant étranger admis pour une période d'études à l'Université de Foggia doit organiser son programme d'études, de recherche ou de stage, en élaborant un plan d'études (contrat pédagogique dénommé *Learning Agreement*) à soumettre à l'approbation du référent Erasmus de l'établissement d'envoi (*Sending Institution*) et de celui de l'établissement d'accueil (*Receiving Institution*). Le *Learning Agreement* contient la liste des activités d'apprentissage prévues, accompagnée des codes d'identification et des crédits correspondants. L'*étudiant incoming* est autorisé à suivre des cours appartenant à des cursus différents, de niveau licence ou master ; il est également dispensé des contraintes de prérequis imposées aux étudiants de l'établissement d'accueil.

- Pendant la mobilité

a) Modification éventuelle du L.A. : Les formations accessibles sont uniquement les cours figurant dans l'offre pédagogique de l'année universitaire en cours au moment du séjour.

Le contrat pédagogique peut être modifié après l'arrivée de l'étudiant en mobilité entrante dans l'établissement d'accueil, dans le respect des délais prévus par les services administratifs de l'Université de Foggia. Toute modification doit être validée et signée par les trois parties (établissement d'envoi, établissement d'accueil, étudiant) pour garantir la reconnaissance complète de la période d'étude en mobilité.

b) Accès aux cours. Au début du semestre, les étudiants Erasmus entrants sont tenus de :

- contacter les professeurs des enseignements indiqués dans le **L.A.** pour s'informer sur les modalités de cours, d'évaluation et d'examen ;
- s'inscrire sur la page web e-learning des enseignements indiqués dans le **L.A.**

Les étudiants Erasmus entrants peuvent également s'adresser au bureau INFO-POINT ERASMUS pour recevoir des informations sur les enseignants en charge, les horaires de cours et toute autre question relative à l'enseignement ou à l'accès aux espaces du département et ses services.

c) Participation aux cours. Selon l'article 7 du *Règlement*, les étudiants Erasmus entrants n'ont pas l'obligation d'assister aux cours et sont dispensés des éventuelles exigences de prérequis «en raison de la diversité des programmes d'études des Universités étrangères». Cette disposition ne s'applique toutefois pas aux travaux pratiques (ateliers, laboratoires) et aux stages prévus dans les cursus à capacité limitée menant à une habilitation professionnelle. Conformément aux directives ministérielles, la présence à ces activités est obligatoire et constitue un prérequis pour accéder à l'examen final. Les étudiants Erasmus doivent vérifier l'éventuelle obligation de présence liée aux enseignements figurant dans leur *L.A.* auprès de L'INFO-POINT ERASMUS ou en s'adressant directement aux professeurs.

d) Épreuves d'examen : les modalités des épreuves et d'évaluation sont établies par les professeurs de l'établissement d'accueil et sont identiques pour tous les étudiants, sans distinction. De même, le calendrier des examens est valable pour tous et n'est pas modifiable. Les étudiants Erasmus peuvent bénéficier de toutes les sessions d'examen, y compris les sessions extraordinaires, et doivent vérifier au préalable les modalités d'examen et la langue dans laquelle l'examen sera effectué (italien ou anglais).

e) **Stage** : Les étudiants Érasmus doivent effectuer leur stage dans les structures situées à Foggia.

INFOPOINT ERASMUS

Le DISTUM dispose d'un INFOPOINT ERASMUS, actif depuis le 19 février 2024, dans le but de guider et de soutenir les étudiants Erasmus dans leurs mobilités *incoming* et *outgoing*. Ce service, unique au sein de l'université, est assuré par les Référants Erasmus et à l'Internationalisation avec le soutien d'étudiants tuteurs du DISTUM qui participent à l'organisation d'activités et d'initiatives visant à informer les étudiants Erasmus entrants et à promouvoir la mobilité Erasmus sortante.

SERVICES PROPOSÉS:

- Aide à la rédaction et à la révision du contrat pédagogique (LA);
- Vérification des horaires de cours;
- Soutien dans les interactions avec les professeurs du département;
- Prise en charge des problèmes académiques dans le cadre de la mobilité Erasmus.

HORAIRES D'OUVERTURE: du lundi au vendredi, de 10h à 13h; mardi et jeudi, de 14h30 à 16h30.

E-MAIL: erasmus.studiumanistici@unifg.it

INFORMATIONS UTILES

- **ESSE3** : plateforme permettant de :
 - S'INSCRIRE AUX EXAMENS (les inscriptions peuvent être effectuées à partir de deux semaines avant la date de l'examen ; il est possible d'annuler l'inscription à un examen jusqu'à trois jours avant la date de l'examen);
 - CONSULTER LE RELEVÉ DE NOTES (*il Libretto*) contenant la liste des examens passés et les notes obtenues.
- **PLATEFORME E-LEARNING:** plateforme accessible via l'ADRESSE E-MAIL INSTITUTIONNELLE utilisée pour:
 - S'inscrire aux cours figurant dans le *L.A.*;
 - accéder au matériel pédagogique fourni par les enseignants ;
 - Recevoir les notifications des enseignants concernant les changements de dates de cours ou d'examens.
- **APP MYUNIFG:** application grâce à laquelle il est possible de:
 - S'inscrire aux examens ;
 - Contrôler l'acquisition progressive des CFU (crédits ECTS);
 - Accéder au relevé de notes universitaire.

CONTACTS UTILES

RÉFÉRANTS ERASMUS DU DISTUM

Via Arpi 176 – 71121 Foggia

Prof. Maria Sardelli maria.sardelli@unifg.it (étudiants incoming A-L)

Prof. Roberto Goffredo roberto.goffredo@unifg.it (étudiants incoming M-Z)

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

Palazzo Ateneo, Via Gramsci, Foggia

RESPONSABLE DE LA MOBILITÉ INCOMING

Dre Antonietta Rocco

antonietta.rocco@unifg.it